

INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER



SANS
certiphyto

25 janvier 2017

INFOLIVE N° 1

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2016>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

ŒIL DE PAON

Le risque de contamination est élevé.

La météo prévoit de la pluie et un radoucissement des températures.

Ces conditions seront très favorables aux contaminations.

Nous vous conseillons donc d'appliquer un traitement préventif à base de cuivre avant les premières pluies.

Travaux réalisés grâce à la contribution (CVO) collectées par les ateliers de transformation



InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.



LE DÉPARTEMENT

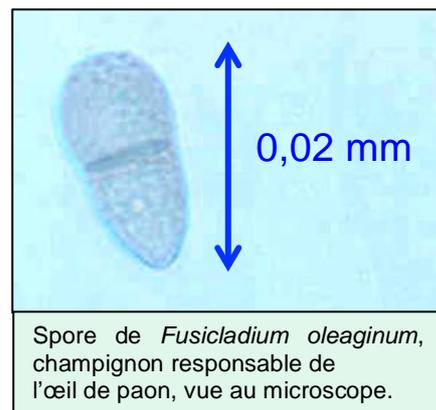


ŒIL DE PAON

☞ Observation :

Actuellement, le niveau de défoliation due à l'œil de paon est globalement fort dans la plupart des parcelles. Durant l'automne 2016, les conditions météorologiques douces et humides avaient été particulièrement favorables à de nouvelles contaminations par *Fusicladium oleaginum*. De plus, les protections cupriques appliquées en novembre ont été lessivées par les très fortes pluies survenues dans la région du 21 au 24 novembre 2016.

Le niveau d'inoculum de la maladie est donc actuellement important. Les taches sur les feuilles devraient continuer se développer à cause du radoucissement des températures prévu la semaine prochaine.



Défoliation due à l'œil de paon



Jeunes taches d'œil de paon



Forte attaque d'œil de paon

☞ Evaluation du risque :

D'après les observations du Centre Technique de l'Olivier, le risque est estimé « fort » sur la plupart des parcelles.

Les conditions météorologiques annoncées seront propices au développement de la maladie. De la pluie est prévue par intermittence sur une semaine à partir de jeudi 26 janvier. De plus, les températures se radouciront et seront comprises dans une plage entre 10°C et 15°C : très propices à de nouvelles contaminations.

☞ Préconisations :

Cette semaine, nous vous conseillons de protéger vos oliviers à l'aide **un traitement préventif à base de cuivre que vous appliquerez avant les prochaines pluies**. Nous vous recommandons vivement de bien surveiller les prévisions météo pour anticiper la pluie.

Si votre dernier traitement au cuivre a été appliqué en décembre, alors nous vous conseillons de traiter à demi-dose. Sinon, si votre dernier traitement cuprique remonte en novembre ou avant, alors, vous pourrez traiter à pleine dose.

Pourquoi protéger les oliviers contre la maladie de l'œil de paon ?

*Souvent reléguée à tort au second plan, la maladie de l'œil de paon conduit à une baisse de la production de l'oliveraie. En effet, les défoliations causées par l'œil de paon entraînent chez l'olivier une capacité limitée à alimenter les fleurs et les olives et à émettre de nouvelles pousses. La baisse de production se vérifie davantage sur la récolte de l'année qui suit la défoliation. Cette baisse de production reste difficile à quantifier car la maladie n'entraîne que très rarement des chutes d'olives (cas d'attaques sur pédoncule). L'olivier maintient son plein potentiel de production s'il conserve son feuillage. **Les dégâts qui seront occasionnés cette année entraîneront inévitablement une baisse de récolte l'année prochaine.***

*

soit l'équivalent de 125 grammes de cuivre-métal par hectolitre

Dans les zones où la récolte n'est pas terminée, et si un traitement à base de cuivre est justifié, l'application devra être prévue immédiatement après la récolte.

Dans le cas où vous traiterez, l'application de cuivre pourra provoquer une chute des feuilles malades. Ne vous inquiétez pas : c'est une réaction naturelle de l'arbre. Cette chute permet de limiter l'inoculum.

La liste des produits à base de cuivre utilisables sans *CertiPhyto* est la suivante :

Spécialités commerciales	Matière active	Dose	Nombre maxi /an
CHAMP FLO, CHAMP FLO AMPLI	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 360 g/L	0,7 L/hL	-
CUPROFLO, PASTA CAFFARO, YUCCA	Cuivre de l'oxychlorure de cuivre 357,5 g/L	0,7 L/hL	-
BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS	Cuivre du sulfate 20 %	1,25 kg/hL	-
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS JARDIN, BOUILLIE BORDELAISE EXPRESS	Cuivre 20 %	1,25 kg/hL	-
CHEM COPP 50	Cuivre de l'hydroxyde de cuivreux 50 %	0,5 kg/hL	-
NORDOX 75 WG JARDIN	Cuivre de l'oxyde cuivreux 750 g/kg	3,33 g/L	4

Ces produits sont utilisables sans *CertiPhyto*. Vous pouvez retrouver cette liste sur le site de l'Afidol : <http://afidol.org/wp-content/uploads/2016/10/2017-Cahier-de-loleiculteur.pdf>

Un très large éventail de spécialités à base de cuivre est disponible pour lutter contre l'œil de paon. Ces spécialités à base de cuivre sont toutes autorisées en agriculture biologique. Sur les variétés tolérantes, 2 à 3 passages par an suffisent à protéger efficacement les oliviers. Sur les variétés les plus sensibles, 4 à 5 passages sont parfois nécessaires. Pour limiter l'accumulation de cuivre dans les sols, privilégiez des traitements à demi-dose sauf en cas de fortes contaminations (pleine dose).

Et privilégiez aussi la mise en œuvre de méthodes prophylactiques pour limiter le développement de la maladie : taillez chaque année.

Une prophylaxie déterminante

Une taille pratiquée chaque année améliore l'aération de l'arbre, ce qui réduit la durée d'humectation des feuilles. Les contaminations sont moins nombreuses sur les arbres taillés qui sèchent plus vite. Sur les arbres fortement touchés, taillez sévèrement pour supprimer les parties les plus contaminées et pour stimuler la production de nouvelles feuilles.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.